

**La Communauté de Communes du Pays de Montereau
Recrute**

Un(e) gestionnaire paie et carrière mutualisé(e)

(temps partiel possible)

Poste à pourvoir en septembre 2026

Située au sud du département de Seine et Marne, la Communauté de Communes du Pays de Montereau regroupe 21 communes autour d'une unité urbaine principale, Montereau, et totalise 45 500 habitants. Le territoire est attractif du fait de son cadre de vie qualitatif et de sa dynamique industrielle et logistique compte tenu de sa desserte multimodale (autoroute, fleuve et fer) et offre l'opportunité de concilier dynamisme économique et cadre de vie d'exception.

POSTE

Le poste est placé au sein du Pôle Ressources Humaines/Mutualisation qui se compose actuellement : d'une responsable RH, d'un secrétaire général de mairie mutualisé, d'un assistant de prévention/DPO mutualisé et de deux gestionnaires RH. Le poste est créé suite à un nouveau besoin dans le cadre de la mutualisation des services. Vous aurez pour principale mission d'assurer le traitement et la gestion des paies/carrières pour des organismes membres de la CCPM (syndicats intercommunaux, communes), dans le respect des procédures et des dispositions réglementaires.

MISSIONS PRINCIPALES

- Elaboration des arrêtés individuels du personnel et des contrats de travail
- Gestion et suivi de la carrière des agents
- Gestion, élaboration et suivi des paies/indemnités
- Mandatement et passage des écritures comptables en lien avec la paie
- Etablissement des déclarations sociales mensuelles, trimestrielles et annuelles
- Saisie du Rapport Social Unique (RSU)

Compétences requises :

- Expérience exigée au sein de la Fonction Publique
- Capacité d'adaptation
- Rigueur et organisation
- Respect impératif des délais (paie)
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Maîtrise du Pack Office (Outlook, Word, Excel)
- Connaissance des logiciels SIRH (*JVS Mairistem* souhaitée)
- Permis B

Statut, atouts :

- Agent de catégorie C confirmé (ou B débutant) titulaire de la Fonction Publique (à défaut contractuel)
- Rémunération statutaire + Régime Indemnitare
- Horaires hebdomadaires variables de 38 h sur 5 jours (ou temps partiel sur 4 jours accepté)
- Action sociale (CNAS, Amicale du Personnel), tickets restaurants, ateliers bien-être au travail, Pass Navigo, parking.
- Véhicule de service disponible pour les déplacements

Candidatures à adresser à :

M. le Président de la Communauté de Communes

CCPM - 29 avenue du Général de Gaulle - 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

Par mail à : service-rh@paysdemontereau.fr